

DU MANDAT À LA CONVENTION DE LOCATION SAISONNIÈRE

OBJECTIF(S)

- Maîtriser le cadre spécifique de la location saisonnière.
- Rédiger son mandat dans le respect des textes Parfaire à l'information du bailleur au regard de ses obligations déclaratives ou d'autorisations Sécuriser le bailleur et le locataire par la bonne rédaction du bail saisonnier.
- Appréhender les aspects fiscaux en saisonnier.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Managers, Négociateurs, Assistantes en location saisonnière

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en viager

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Présentation des textes applicables en saisonnier
- Définition de la location saisonnière

I – CADRE GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

- Location saisonnière et loi Hoguet
- Prestations touristiques
- Limites des activités location et gestion
- Location saisonnière et code du tourisme
- Obligations déclaratives et Autorisations
- Prestations para-hôtelières
- Situations particulières

II- MANDAT DE GESTION SAISONNIÈRE

- Les diverses possibilités du mandat de gestion
- Rappel des obligations générales de tout mandat : *loi Hoguet, code de la consommation, ...*
- Obligations de vérification du professionnel
- Durée du mandat fixe ou tacite reconduction
- Missions générales et missions complémentaires
- Droits et Obligations des parties
- Détention d'animaux - Divers

III – DU MANDAT AU BAIL SAISONNIER

- Constitution du dossier Bailleur/Bien
- Le dossier de diagnostics
- Les règles de publicité spécifiques au saisonnier
- Proposition de location et état descriptif

IV- CONVENTION OU BAIL EN SAISONNIER

- Conditions et délais de perception des fonds
- Arrhes ou Acompte – Perception d'espèces
- Gestion du dépôt de garantie
- Droits et Obligations du bailleur et du locataire
- Désignation des lieux loués
- Durée et conditions financières de la location
- Cas de la location à plusieurs preneurs
- États des lieux (entrée et sortie) – Fin du bail

VI – DIVERS

- Location saisonnière et discrimination
- Sanctions pour informations erronées sur la location
- Intérêts du classement en meublé de tourisme
- Fiche de police – Information Internet - RGPD
- Textes particuliers : réfrigérateurs – lits superposés
- Les diverses assurances en location saisonnière
- La gestion des litiges

